

Ethnicité et nationalismes. Nouveaux regards

Micheline Labelle

Number 20, 1993

Ethnicité et nationalismes. Nouveaux regards

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002188ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002188ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Labelle, M. (1993). Ethnicité et nationalismes. Nouveaux regards. *Cahiers de recherche sociologique*, (20), 5–10. <https://doi.org/10.7202/1002188ar>

Présentation

Ethnicité et nationalismes. Nouveaux regards

Micheline LABELLE

L'intérêt que porte la sociologie aux nationalismes, aux fondements historiques et idéologiques des États-nations, aux processus d'ethnicisation et de racisation s'inscrit dans le contexte du renouveau des mouvements communautaires et dans ce qu'en Amérique du Nord certains appellent la gestion de la diversité ethnoculturelle dans les sociétés fortement industrialisées. La conjoncture politique internationale engendrée par l'effondrement du bloc soviétique, la montée générale des nationalismes, les conflits sociaux et politiques au Moyen-Orient et en Afrique, la reconnaissance par l'ONU des peuples autochtones, mettent en place de nouvelles dynamiques dans les relations internationales et soulèvent de nouveaux débats. L'internationalisation des courants migratoires, les problèmes immenses créés par les réfugiés, l'insertion des immigrants et des réfugiés dans les pays d'accueil posent la question des idéologies d'intégration, à un moment de crise économique et culturelle, et alors que le conservatisme et les doctrines politiques de droite font leur marque en Europe occidentale et en Amérique du Nord. Ces changements suscitent des interrogations nouvelles: que signifie la nation, l'ethnicité, le racisme et les accommodements autour de la différence associée aux groupes minoritaires? C'est là poser la question du pouvoir, qui "peut imposer sa volonté aux autres", et celle de ceux qui "acceptent qu'on leur impose cette volonté" (D. Schnapper) au nom de la légitimité politique.

Au cours des années soixante-dix et quatre-vingt et dans la foulée du mouvement féministe, du mouvement noir américain et du mouvement des premières nations, les pays occidentaux, plus particulièrement l'Amérique, ont vu émerger des thèmes liés à la revalorisation du pluralisme et de la différence. Ces mouvements se sont appuyés sur les particularismes ancrés dans les catégories politiques de l'ethnicité, du sexe (*gender*) et de la race, pendant que s'élaboraient les idéologies du pluralisme culturel, du multiculturalisme, de l'interculturalisme et de l'antiracisme. Tout cela a culminé dans le mouvement dit *politically correct* qui cherche à influencer les milieux universitaires aussi bien que politiques, en

remettant en cause les discours, la représentation des personnels, les curricula, la recherche, etc.

Cet éloge de la différence a suscité des réactions. On se demande quelle mobilisation visent les revendications basées sur l'identité raciale ou ethnique, et quels effets auront les politiques sociales, comme les programmes d'accès à l'égalité en emploi, élaborées pour corriger certains cas de discrimination systémique. On voit apparaître un discours sur l'intégration nationale fondé sur des principes dont l'orientation politique n'est pas toujours facile à voir. Ainsi, au Canada, on accuse maintenant la politique du multiculturalisme (voir les critiques internes du Parti conservateur, du Parti libéral, du Reform Party, ou celles émanant des intellectuels) d'avoir favorisé l'éclatement de la nation et provoqué la crise de l'identité nationale — les responsables étant les Québécois et les Autochtones avec leurs revendications sécessionnistes, mais également les minorités que l'État fédéral dit "visibles". Les arguments, empruntant à la logique conservatrice, en récupèrent d'autres déjà avancés par la gauche sur la non-participation des groupes ethniques à la vie sociale et politique canadienne et sur la politisation de l'ethnicité au nom du pluralisme.

Dans la foulée de ce retour des idéologies politiques de droite et en l'absence de projets de société qui ressoudent les individus autour d'idéaux communs, on assiste à une reprise de la violence raciste et de la xénophobie. Ce racisme contemporain, post-colonial ou post-moderne, est un racisme différencialiste: il affirme le droit, pour chaque communauté nationale, pour chaque société d'accueil, de vivre entre soi et d'annuler la différence ethnoculturelle, par l'exclusion des immigrants et des réfugiés.

Ce numéro des *Cahiers de recherche sociologique* présente quelques-uns des enjeux théoriques et politiques que comportent les rapports sociaux entre minorités ethniques et États-nations, et les idéologies d'intégration qui légitiment ces rapports. Tous points qui doivent être analysés selon la spécificité des structures sociales et des sociétés nationales (existantes ou en devenir), et selon la conjoncture internationale qui préside aux rapports entre nations.

Les questions théoriques sont multiples et complexes. Au plan, d'abord, du découpage discursif et des représentations que les diverses sociétés élaborent autour de l'idée de communauté et d'espace communautaire, pour employer le langage de Gilles Bourque. Parlera-t-on de nations sociologiques ou de groupes nationalitaires en l'absence de l'État-nation? Parlera-t-on de communautés ethniques ou d'ethnies? On n'arrive, dans ce domaine révélateur des traditions et des idéologies politiques, à aucun consensus sur les définitions. Pour Dominique Schnapper, par exemple, tout ce qui n'est pas nation politique est ethnie, ce qui reflète l'une des voies de la sociologie française. Au Québec, les Autochtones se définissent comme Premières nations, ou nations au sens sociologique du terme (ainsi que les Québécois d'origine canadienne-française), ces groupes ayant toujours refusé d'être réduits à la catégorie de groupe ethnique, en dépit des effets du gouvernement canadien dans ce

sens. Ces débats terminologiques renvoient aux représentations de la communauté et de la nation qui affectent les espaces régionaux ou nationaux dominés et dominants telles qu'elles sont véhiculées par le discours étatique, le discours public et les intellectuels. Le lexique est un important révélateur des idéologies et des politiques d'intégration des composantes de la nation au sens politique.

Les idéologies d'intégration des États-nations constitués forment une deuxième série de questions. Des conceptions différentes de la gestion de l'ethnicité et de la citoyenneté dans le monde s'affrontent. Ainsi alors que la notion de race a été l'objet de débats virulents chez les anthropologues et les généticiens des populations, elle fonde aujourd'hui un discours qui, pour corriger le racisme, contribue à "raciser" les enjeux politiques et sociaux. Il n'est que de penser à toutes ces instances consultatives sur les relations "raciales" qui se multiplient aux niveaux municipal, provincial et fédéral au Canada et au Québec. Au nom du pluralisme et du *politiquement correct*, on redonne ses lettres de créance à une notion dépassée. Les grandes idéologies d'assimilation (*ideological goal systems*), pour employer l'expression de Milton Gordon, sont en crise: intégration contre pluralisme ou avec lui, assimilation, multiculturalisme. Ces changements exigent que soient désignés les groupes dont il faut assurer la gestion ou le contrôle social: ainsi, au Canada, certains sont-ils subsumés sous la désignation de *minorités visibles*, s'ils n'appartiennent pas à la race blanche ou s'ils n'ont pas une couleur de peau qui soit blanche (*sic*). Les processus d'ethnisation s'amorcent et évoluent avec la complicité des groupes, eux-mêmes porteurs de revendications associées à leurs différences. D'où la question: jusqu'où l'État doit-il gérer cette diversité ethnoculturelle dans l'espace public? En appelant les groupes cibles des minorités visibles, l'État ne contribue-t-il pas à l'ethnisation et à la racisation des problèmes sociaux qui affectent les populations vulnérables au chômage, à la délinquance et à la criminalité?

Une autre problématique touche à la place du nationalisme dans le système mondial et aux formes particularistes ou universalistes qu'il revêt, compte tenu de la globalisation des marchés et des accords politiques supranationaux. Les détracteurs de la souveraineté dans le contexte québécois utilisent fréquemment cet argument pour décréter le nationalisme obsolète. Quant aux défenseurs des projets nationalistes, ceux des Premières Nations ou ceux des Québécois, ils doivent s'assurer qu'ils se font les garants de l'éducation aux droits humains, de l'éducation à la paix, de l'éducation interculturelle, de l'éducation à la solidarité internationale — ce tout cohérent, pour citer Michel Agnaïeff, directeur général de la Centrale de l'enseignement du Québec, qui intervenait dans le cadre du Congrès international de l'UNESCO sur l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie. Comment le discours des peuples porteurs de revendications nationalistes peut-il s'enrichir de cette nouvelle situation?

Les textes qui suivent abordent ces thématiques de diverses manières. Cinq contributions portent sur le cas canadien et québécois, une sur la question des

conflits sociaux dans le Machrek arabe, trois autres, de collaborateurs européens, réfléchissent sur les thèmes de la nation, de l'ethnicité et du racisme.

Le texte de Stanley Ryerson, historien québécois de réputation internationale et spécialiste de la question nationale, se présente comme le témoignage personnel d'un auteur qui a profondément influencé les perspectives d'analyse de la sociologie québécoise et de la question nationale. Ce témoignage illustre par ailleurs comment les préoccupations théoriques en sciences sociales s'enracinent aussi dans les problématiques qui traversent le vécu social des individus.

La question des gouvernements autochtones et de leurs rapports à l'ethnicité est abordée par Diom Romeo Saganash. Le nationalisme autochtone est-il un nationalisme ethnique ou s'oriente-t-il, selon une logique plus universaliste, vers la citoyenneté territoriale et politique, vers la désethnicisation des rapports sociaux, comme dans le cas du nationalisme québécois? L'ethnicité sera-t-elle partie prenante des gouvernements autochtones? Saganash montre que les entités autochtones correspondent au concept de nation et de peuple. Le nationalisme actuel des nations autochtones a cependant une coloration ethnique et il est au cœur de leur mobilisation identitaire et de leur réveil national, produit historique de l'oppression coloniale, qui a ethnicisé les peuples. Par ailleurs, la représentation comme peuple fonde le droit à l'auto-détermination, dont l'auteur discute la relation avec les arguments d'ordre démographique, d'intégrité territoriale, de culture qu'on lui oppose. Il analyse ensuite divers exemples de gouvernements autochtones, qui se fondent sur les droits des peuples dans leur sens international et examine la possibilité d'existence de gouvernements territoriaux publics.

Une matrice commune de représentations idéologiques touchant l'espace, la temporalité et la communauté détermine, d'après l'analyse de Gilles Bourque, la sociologie québécoise. L'auteur analyse le premier moment de son existence, qu'il appelle "sociologie de la transition", ce savoir est culturaliste et se centre sur la critique du traditionalisme. Dans sa deuxième phase, qui coïncide avec la Révolution tranquille, la sociologie nomme la question nationale et son discours évolue vers un modèle à dominante politique où l'État comme support et la nation comme sujet constitueront le cœur de la réflexion, que cette dernière soit orientée vers un "savoir de l'adaptation" ou vers un "savoir de l'émancipation".

Les leaders des minorités ethniques participent à la construction sociale du discours et des représentations relatives aux catégories d'ethnicité, de "race" et de nation dans l'espace québécois où les représentations de la communauté et de la nation font problème, où les alignements politiques et idéologiques se font en fonction de forces sociales contradictoires quant à leur appréhension de la question nationale. C'est ce que montre le texte de Micheline Labelle, Gaétan Beaudet, Francine Tardif et Joseph Lévy selon lequel l'ethnicité constitue ici une catégorie politique qui pèse lourdement dans les stratégies argumentaires autour desquelles s'élaborent les représentations qui fondent la position fédéraliste (un bloc social hégémonique canadien) ou celle d'un bloc social souverainiste québécois. Par

ailleurs, dans la conjoncture actuelle, l'ethnicité contribue à la tension entre une logique d'intégration universaliste et une logique d'intégration différencialiste à la société québécoise autour du débat sur le pluralisme, qu'elle soit soutenue par l'État fédéral ou l'État provincial, le discours public ou le discours communautaire.

L'historiographie canadienne a vu émerger les travaux d'"histoire sociale" de catégories particulières (femmes, travailleurs, immigrants, Premières Nations) dans les années soixante. Roberto Perin examine comment cette nouvelle dynamique sociale a contribué à la remise en question de postulats de l'histoire nationale. La nouvelle historiographie a le défi majeur de lier des explications relevant de la classe sociale, du sexe, de l'ethnicité et de la nation. Les tentatives de reconstruction de l'histoire de catégories particulières de la population sont cruciales mais doivent être faites sans laisser de côté les facteurs affectant le contexte global, par exemple le rôle de l'État et de la vie politique. L'auteur rejette les approches folklorisantes et isolationnistes de l'histoire immigrée et soutient que l'histoire sociale doit jeter de nouveaux éclairages sur les groupes particuliers, mais aussi sur l'intégration de ces groupes à la communauté nationale.

Les conflits sociaux dans le Machrek arabe ont été présentés comme des conflits dans lesquels l'ethnicité jouait un rôle primordial. Après avoir clarifié le concept d'ethnicité, Rachad Antonius expose deux paradigmes utilisés pour rendre compte de la situation au Machrek: le paradigme de la mosaïque et le paradigme de la vague. Il analyse ensuite comment les courants nationalistes et les courants islamistes ont posé la question des minorités linguistiques ou ethnoconfessionnelles. Il questionne enfin le rôle des acteurs locaux, régionaux et internationaux dans la dynamique ethnique. L'auteur conclut que les dynamiques ethniques ne constituent pas le facteur explicatif le plus important dans l'analyse des processus et des conflits sociaux et politiques dans le monde arabe, mais qu'elles fournissent un moyen efficace de mobilisation "dans la mesure où les États post-coloniaux n'ont pas réussi à substituer une solidarité fondée sur la citoyenneté aux solidarités primordiales".

Après avoir distingué nation et ethnie, Dominique Schnapper résume les débats autour des conceptions de la nation qui ont fleuri au XIXe siècle: l'idée "allemande", axée sur la communauté d'un peuple issu d'une même descendance, cimenté par la culture et la langue communes; l'idée "française", selon laquelle la nation serait le produit de la volonté des individus organisés en communauté politique, définis comme citoyens partageant un ensemble de droits et de devoirs. Elle présente enfin une définition sociologique de la nation et souligne le rapport entre l'inévitable diversité sociale et ethnoculturelle d'une nation et le projet politique mis en œuvre par les institutions nationales. Dans les sociétés pluriethniques l'intégration nationale implique que tous les citoyens, quelles que soient leurs particularités, participent au fonctionnement d'un espace politique commun et pour ce faire respectent les mêmes règles. La trame de fond d'une telle définition est le statut du "multiculturalisme" et son rôle dans l'espace public et privé.

Le texte de Michel Wieviorka s'articule autour des relations entre nationalisme et racisme et les conditions de passage de l'un à l'autre. Après avoir situé l'espace théorique du nationalisme dans un espace bipolaire (référence au sol et à la citoyenneté ou référence à la culture et au sang), l'auteur propose deux cas de figure correspondant aux deux pôles principaux du nationalisme, selon qu'il est plutôt orienté vers la modernité et les valeurs universalistes, ou plutôt vers la tradition et l'opposition à la modernité. Il examine comment le nationalisme universaliste peut fonctionner au racisme inégalitaire ou différencialiste. Il analyse enfin les formes que peut prendre le nationalisme antimoderne, appuyé sur le racisme différencialiste, par deux exemples: l'antisémitisme et le national-populisme.

Finalement, Nira Yuval-Davis propose une typologie des idéologies présentes dans les projets nationalistes et cherche à voir comment les divisions ethniques, fondées sur la "race" et sur la nation ne constituent pas des catégories mutuellement exclusives. Elle distingue un nationalisme s'alimentant à même l'idée d'origines biologiques communes comme mythe fondateur, un nationalisme à base culturelle et un nationalisme religieux. Enfin, elle discute un type de nationalisme qui tente de se fonder sur les idéologies du multiculturalisme ou du pluralisme culturel. Elle aborde alors les thèmes du nationalisme et de la citoyenneté, soutenant que dans les États-nations de l'Ouest construits autour d'une vision universaliste de la citoyenneté, les questions de l'immigration et du racisme contribuent à resserrer les frontières de la citoyenneté.

Micheline LABELLE
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal